



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.08 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr

<http://www.snui.fr>

Paris, le 12 Janvier 2007

Communiqué de presse

Débat fiscal : les véritables enjeux de « 2007 »

Cela pourrait être la bonne nouvelle de la période : le débat fiscal semble lancé. Mais il s'engage sur des bases encore fragiles et n'aborde pas, pour l'heure, les véritables enjeux en matière de politique fiscale. Ceux-ci ne touchent en effet pas seulement à l'actualité « people » ou au mode de collecte de l'impôt, mais bien à la fois au niveau et à la structure des ressources publiques nécessaires à l'action publique. Qu'il s'agisse du mode de financement de la protection sociale ou de l'action des pouvoirs publics (État, collectivités locales), les vrais enjeux fiscaux sont encore largement occultés. Le SNUI dresse ici la liste des principaux sujets encore trop peu abordés publiquement.

Augmenter la TVA après les élections ?

Augmenter le taux normal (voire le taux réduit) de TVA pour le porter à 23 voire à 25 %, et baisser en contrepartie la part patronale des cotisations sociales ; telle est l'ambition de ceux qui prônent l'instauration d'une TVA dite sociale en prenant exemple sur ce qu'a fait l'Allemagne (qui reste cependant, avec un taux porté de 16 % à 19 %, inférieur au taux normal français actuel de 19,6 %). Il s'agirait en réalité de transférer sur les ménages environ 85 milliards d'euros nécessaires au financement de la sécurité sociale, ce qui ne serait pas sans conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages et *in fine*, sur l'activité économique.

Continuer à baisser l'impôt sur le revenu ?

Suppression, baisse du nombre de tranches, instauration d'un impôt proportionnel, fusion avec la Contribution sociale généralisée, les projets ne manquent pas et ils auraient tous un impact sur la répartition des richesses, le caractère redistributif du système fiscal, bref, sur la répartition des richesses. En particulier, la fusion CSG/IR est envisagée sous diverses formes plus ou moins progressives. Là encore, peu de nos concitoyens sont au fait des propositions fiscales.

ISF, Successions... l'imposition du patrimoine survivra-t-elle aux élections ?

De nombreuses propositions de lois ont été déposées pour supprimer ou réduire très fortement l'impôt de solidarité sur la fortune ou les droits de succession. Si elles n'ont pas abouti, elles témoignent cependant de l'impatience de certains d'en découdre avec la fiscalité du patrimoine. Du reste, on a pu sentir dans les propos de certains responsables politiques de premier plan la même volonté. Dans un pays où 10 % des ménages détiennent 46 % du patrimoine, de telles propositions, si elles étaient mises en œuvre, conduiraient à l'explosion des inégalités. Sans compter l'impact de ce type de mesures sur les finances publiques...

Imposition des entreprises : accélérer la concurrence fiscale ?

Les vœux du Président de la République ont une nouvelle fois engendré leurs promesses fiscales : après la réforme de la taxe professionnelle (non aboutie) et l'élargissement des cotisations sociales à la valeur ajoutée (même pas débattue par le parlement), c'est l'imposition des bénéfices des entreprises qui a eu les honneurs présidentiels. Or, on ne le sait que trop peu, la France est dans la moyenne européenne. En effet, si le taux de l'impôt sur les sociétés est apparemment élevé en France, la base, elle, est étroite du fait de nombreuses déductions possibles en France, de sorte que le produit de l'impôt, rapporté à un solde intermédiaire de gestion commun aux entreprises ne fait pas apparaître une moyenne plus mauvaise que les autres pays. On aurait préféré voir la France s'exprimer sur l'harmonisation de l'imposition des sociétés en Europe, un chantier sur lequel de nombreux travaux existent mais qui sont sciemment sacrifiés sur l'autel de la concurrence fiscale.

La fiscalité locale restera-t-elle la grande oubliée du modèle social ?

La taxe d'habitation ne fait l'objet quasiment d'aucune proposition : on la sait injuste, aux bases archaïques, mais rien n'y fait, elle perdurera ainsi, alors qu'elle augmente tous les ans. De la même manière, la question de la taxe professionnelle reste posée : les travaux effectués à ce sujet (rapport Fouquet par exemple) n'ont pas été pris en compte.

Le SNUI et le débat fiscal

L'impôt est au cœur des choix de société. Pour le SNUI, la question du « modèle social » ne peut pas faire l'économie d'un débat de fond sur le financement dudit modèle. Le SNUI y participera à sa mesure et, pour commencer, ouvrira le 15 Janvier prochain une rubrique « *débat fiscal 2007* » sur son site www.snui.fr. Il l'alimentera régulièrement de communiqués, de chroniques et d'analyses.

Pour recevoir les communiqués de presse sur messagerie, consulter le site www.snui.fr